

# Lettre du Maire

Ville de Forbach - Mai 2016

## Budget 2016 : préparer l'avenir

Chers concitoyens,

Depuis 2008, nous nous sommes attachés à la mise en œuvre de notre projet de Ville. L'ambition que nous poursuivons est d'agir à vos côtés pour développer une Ville attractive et dynamique au sein de laquelle tous les citoyens trouvent leur place.

L'entretien de nos voiries et réseaux, de nos écoles et de l'ensemble de notre patrimoine ainsi que la propreté et le fleurissement de la Ville déterminent la qualité de notre cadre de vie. L'éducation de nos enfants, le soutien à la vie associative sportive, culturelle et solidaire sont autant de domaines prioritaires et donnent une âme à notre Ville. Au-delà de ces engagements du quotidien, nous anticipons en permanence les évolutions futures et permettons à Forbach de renforcer son attractivité de ville-centre et de moteur de Moselle-Est.

Ainsi, 2016 sera une année d'études et de planification qui annoncera de nombreuses retombées dans les domaines de l'économie et de l'emploi, et des évolutions en matière d'environnement, de cohésion sociale et de culture.

Nous préparons une mutation urbaine ambitieuse et porteuse de nouvelles perspectives pour notre Ville et notamment pour notre jeunesse.

Comme vous le lirez dans le présent document, des études sur le devenir du Wiesberg et de Bellevue sont lancées dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine. La redynamisation du centre-ville par l'adaptation de l'habitat et des locaux commerciaux est en cours d'étude afin d'en améliorer l'attractivité.

La participation des citoyens dans la définition de ces évolutions de la Ville est pour nous une évidence. Nos différents outils de démocratie participative que sont les Conseils de quartiers, les Conseils citoyens, le Conseil municipal des jeunes et le futur Conseil des sages seront chacun mobilisés pour apporter leur contribution.

Cette ambition, nous la menons avec le souci de continuer à maîtriser la situation financière de la Ville. Notre gestion nous a permis de diminuer le niveau d'endettement ainsi que de voter une baisse de la fiscalité communale. La fiscalité locale est également un élément d'attractivité du territoire et dans ce domaine, Forbach a su se démarquer des villes voisines.

Vous l'aurez compris, ce budget responsable et ambitieux s'inscrit dans la continuité de nos engagements. Il nous permet d'agir dans votre quotidien et d'anticiper l'avenir pour Forbach, ses potentialités et ses diversités.

**Laurent KALINOWSKI,**  
Député-Maire





Thierry HOMBERG, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé des finances

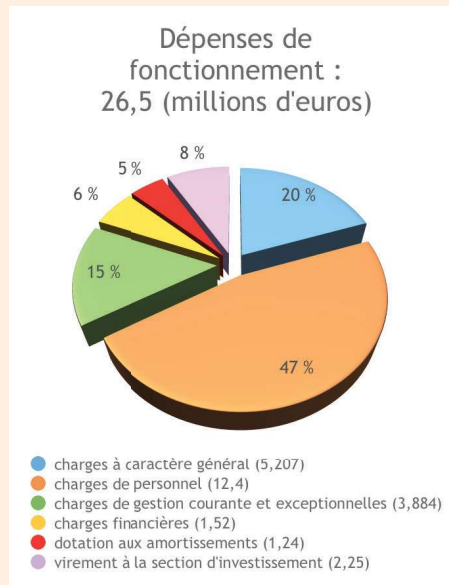
« Je vous présente les grandes lignes du budget de la Ville, qui a été voté au conseil municipal le 30 mars dernier. Cette année, le budget s'élève à 38 052 553,53€, dont 11,5 M€ d'investissement. »

## Dépenses de fonctionnement

**Les charges de personnel (47%)** permettent d'offrir aux habitants un service public de qualité avec des agents en mairie pour renseigner le public, au centre technique pour entretenir la Ville, à la cantine pour encadrer les enfants...

**Les charges à caractère général (19%)** servent à améliorer le cadre de vie des habitants par l'achat de livres dans les écoles et à la médiathèque, la mise à disposition d'eau, d'électricité et de chauffage dans les bâtiments communaux, l'éclairage public, le fleurissement et la propreté de la Ville...

**Les charges de gestion courante et exceptionnelles (15%)** comprennent notamment les subventions, environ 3,3 millions d'euros au total, attribuées aux associations culturelles, sportives et ludiques ainsi qu'au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Banquet des anciens, octobre 2015



La souris verte, crèche de Bellevue

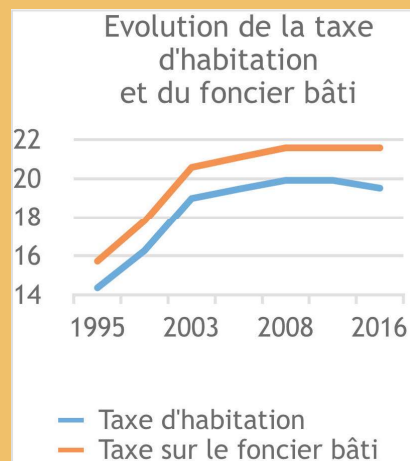
## Recettes de fonctionnement

Les impôts et taxes s'élèvent à 14,93 millions d'euros, soit 56,5% des recettes de fonctionnement, et représentent la première ressource de la collectivité. On constate une quasi-stabilité depuis 2014 puisque le taux était de 57%.

La seconde ressource pour la collectivité provient de **dotations et participations** d'un montant de 9,5 millions d'euros, soit 35,9% des recettes de fonctionnement. Sur cette somme, près de 9 millions sont financés directement par l'Etat.

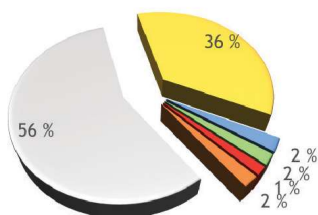
À noter que la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est compensée par l'augmentation d'autres dotations - notamment la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) versée par l'Etat -, ce qui a permis de conserver un niveau de recettes quasi-identique et donc sans incidence nouvelle pour le contribuable forbachois.

## Baisse des taxes



À partir de 1996, les taux des différentes taxes ont augmenté progressivement au cours des années. Depuis 2008, conformément à la promesse énoncée par la majorité, le taux des différentes taxes est resté inchangé. En 2016, la Municipalité a décidé de baisser le taux de la taxe d'habitation et sur le foncier non bâti de 2%.

Recettes de fonctionnement : 26,5 (millions d'euros)



- atténuation de charges (0,39)
- produits du domaine (0,54)
- impôts et taxes (14,93)
- dotations et participations (9,5)
- autres produits de gestion et exceptionnels (0,63)
- résultat de fonctionnement reporté de 2015 (0,51)

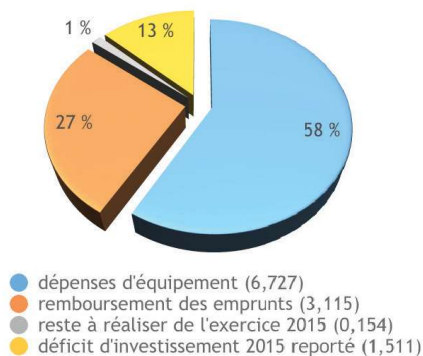
## Dépenses d'investissement

Parmi les dépenses d'investissement les plus importantes figurent **les dépenses d'équipement** pour un montant de 6,72 millions d'euros. Il s'agit des grands chantiers prévus en 2016.

Investissement phare de cette année, le complexe sportif du Schlossberg au travers de la réfection de la piste d'athlétisme, de la création d'un terrain synthétique ainsi que de la sécurisation du site. La Ville investira 1 300 000€ dans cette modernisation qui permettra aux deux clubs sportifs emblématiques de la Ville, l'Union Sportive de Football et l'Union Sportive d'Athlétisme, d'organiser des compétitions dans un cadre agréable et adapté.



Dépenses d'investissement : 11,5 (millions d'euros)



Par ailleurs, la municipalité continuera comme chaque année de réaliser d'importants travaux de rénovation de ses infrastructures sportives. Ce sera le cas au gymnase du COSEC au Wiesberg (583 500€), ainsi qu'au gymnase de Bellevue (178 000€).

Dans les écoles aussi, la municipalité souhaite pouvoir accueillir les enfants dans des conditions de travail optimales pour leur garantir les meilleures chances de réussite. À l'école de Marienau, 297 000€ seront consacrés à des travaux de rénovation avec la pose de menuiseries et de revêtements de sol (297 000€) et à l'école du centre, des travaux de chauffage et de sanitaire seront réalisés (51 000€). Le plan informatique dans les écoles sera poursuivi et les installations complétées.

1 600 000€ seront consacrés à des travaux d'entretien et de rénovation des voiries et réseaux, parmi lesquels des travaux rue des Moulins, l'élargissement à trois voies de la RD31E, ainsi que la réfection de la chaussée rue Félix Barth dans la continuité des travaux de gaz réalisés pour GrDF.



Travaux rue du Pont

Avec la Communauté d'Agglomération, les travaux d'assainissement de la rue du Rempart et ceux de la rue du Pont seront poursuivis, avec une participation financière de la Ville à hauteur de 510 000€.

La Ville s'engage également pour le commerce : après avoir mis en place un système permettant une gratuité du stationnement au parking Schroeder pour les clients des commerçants partenaires, des travaux de rénovation seront entrepris dans celui-ci (144 000€) et la réalisation d'une étude centre-bourg sera menée. Par ailleurs, le montant alloué aux travaux de voiries et d'assainissement participe également à renforcer l'attractivité du centre-ville et à offrir aux clients comme aux commerçants un environnement agréable avec des rues propres, des aménagements joliment fleuris, des trottoirs refaits...

**Le remboursement des emprunts**, d'un montant de 3,11 millions d'euros, correspond au remboursement du capital de tous les emprunts contractés par la Ville.

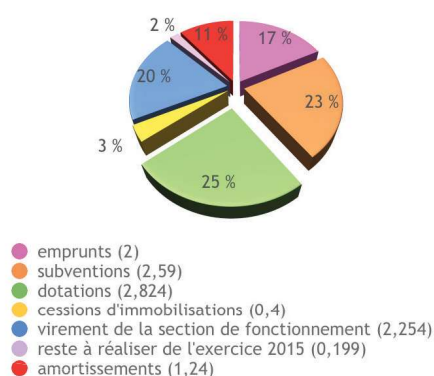
## Recettes d'investissement

Parmi les recettes d'investissement, **le virement de la section de fonctionnement**, d'un montant de 2,25 millions d'euros, constitue une ressource propre. Il s'agit de la différence entre le prévisionnel des recettes et des dépenses de fonctionnement qui peut être transféré pour financer des travaux d'investissement réalisés par la Ville.

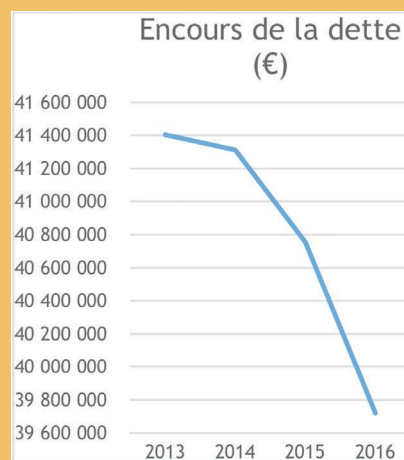
Outre les fonds propres de la Ville, les investissements sont également financés grâce à des dotations (2,8 millions) et des **subventions** (2,5 millions), versées par l'Etat, les collectivités territoriales et la Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France.

Enfin, le recours à **l'emprunt**, dont le montant s'élève cette année à 2 millions d'euros, est une recette d'investissement supplémentaire.

Recettes d'investissement : 11,5 (millions d'euros)



## Baisse de la dette



Depuis 2008, l'équipe municipale a décidé de maîtriser l'endettement de la Ville, ainsi l'encours de la dette est passé de 41,40 M€ en 2013 à 39,7 M€ en 2016 (prévisionnel pour un emprunt de 2 M€). La dette par habitant est actuellement de 1 864€.

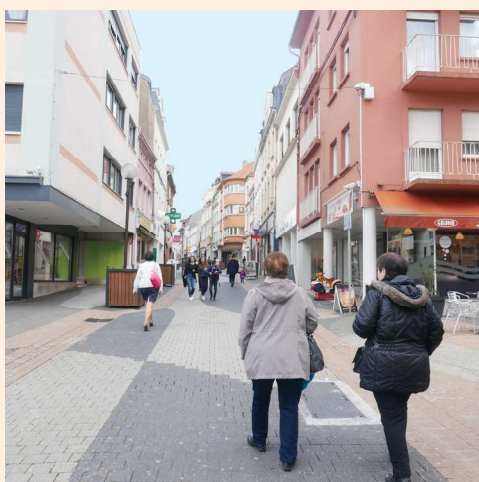
# Étude de l'ANRU (Agence Nationale de Renouvellement Urbain) pour les quartiers du Wiesberg et de Bellevue



Pour rappel, l'ANRU a retenu en décembre 2014 le quartier du Wiesberg parmi les quartiers prioritaires qui bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain et le quartier de Bellevue parmi les quartiers d'intérêt régional. L'année 2016 sera consacrée à la poursuite du diagnostic global de ce renouvellement, porteur de multiples enjeux (urbanistiques, environnementaux, culturels et sociologiques), en lien avec les habitants des quartiers.

Dans les quartiers du Wiesberg et de Bellevue ont été créés en mars 2015 les conseils citoyens, une instance démocratique, composée d'habitants et d'acteurs locaux et associatifs, est chargée de participer pleinement au renouveau des quartiers. Le challenge des membres des Conseils est de toujours garder à l'esprit les enjeux du territoire tout en servant de relais auprès des habitants.

La réhabilitation urbaine qui a débuté depuis janvier 2016 dans le quartier du Wiesberg par la SNI Sainte-Barbe se poursuit.



Le centre-ville de Forbach va faire l'objet en 2016 d'un diagnostic chargé d'identifier les différents besoins en termes de rénovation d'habitat et de surfaces commerciales disponibles afin de promouvoir une offre de services variée et de proximité.

Cette étude est menée en lien avec de nombreux partenaires dont la Communauté d'agglomération, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ainsi que de nombreux investisseurs institutionnels et privés. Il s'agira de faire naître une stratégie de redynamisation de notre centre-ville qui fera émerger des retombées en matière de développement économique et d'emploi.

**Retrouvez toute l'actualité de votre Ville sur [www.mairie-forbach.fr](http://www.mairie-forbach.fr)**

Lettre du Maire de la Ville de Forbach — Mai 2016

Directeur de la publication : Christophe DURAND — Suivi éditorial : A. GEORGEON, Mélissa ABDESSELAM — Comité rédactionnel : T. HOMBERG, MA. GEROLT, JL. HOFFMANN, C. DURAND, A. THIEL, A. GEORGEON — Conception graphique et mise en page : Mélissa ABDESSELAM — Crédits photos : Ville de Forbach, Les Carnets de Moselle-Est (couverture) — Impression : REKA PRINT — Tirage 10 000 exemplaires — Dépôt légal : à parution

